

Bulletin Municipal

www.ville-mandres-les-roses.fr



N°108
NOVEMBRE 2021



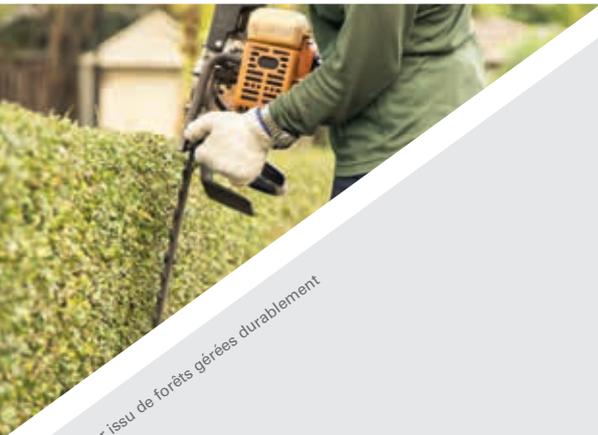
P.7
Ouverture
de saison



P.10
Retour sur la rentrée
des classes



P.13
Conseil Municipal
Jeunes



papier issu de forêts gérées durablement



Bulletin municipal officiel n°108 de Mandres-les-Roses
Hôtel de Ville • Tél. : 01 45 98 88 34 • Fax : 01 45 98 74 72
www.ville-mandres-les-roses.fr
Directeur de la publication : Yves Thoreau
Documentation : Karine GAUTHIER
Contact publicité : 01 45 98 66 06 ou
communication@ville-mandres-les-roses.fr
Crédits Photos : AFCM (Association Foto Contraste
de Mandres) et le service communication de la ville
Conception : Emendo 01 60 88 89 35
Impression : Desbouis Gresil Imprimeur

RETOUR EN IMAGES	4 à 7
TRAVAUX	8 à 9
ACTUALITÉS	10 à 15
EN AVANT LES COMMERCES	16 à 17
MANDRES D'HIER & D'AUJOURD'HUI	18
FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS	19 à 20
AGENDA	21
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL	22
AFFAIRES GÉNÉRALES	23



CHÈRES MANDRIONNES, CHERS MANDRIONS,

Après la période estivale, c'est le temps de la reprise des activités quotidiennes et proposées par nos nombreuses associations qui sont très heureuses de reprendre après une longue période blanche. C'est aussi celui de la rentrée scolaire. Depuis 2 ans les rentrées se suivent et se ressemblent en adoptant les consignes sanitaires liées à une crise qui semble marquer le pas tout en nous invitant à rester vigilant et à maintenir les gestes barrières. Régulièrement rappelé dans les médias, le pass sanitaire est entré en vigueur et constitue une obligation règlementaire pour certains établissements et nombre de manifestations.

Ce mois de septembre aura vu naître l'espace de jeux d'enfants près de la maternelle « L'arbre aux cabanes » que nous ne manquerons pas d'inaugurer officiellement le 20 novembre. Parallèlement nous poursuivons l'instruction des grands chantiers (Rénovation de la Ferme, Rénovation de la Halle, Sécurisation de l'église, Aménagement du Parc Beauséjour, Extension de l'école maternelle).

Le 16 Octobre, nous avons élu le conseil municipal des jeunes qui vont pouvoir élaborer et proposer des projets avec l'aide des élus.

Prochainement nous devrions connaître les premières propositions de mesures des ateliers de réflexions en matière de sécurisation du trafic et de circulation douces.

Au-delà, un effort sensible a été réalisé sur l'entretien de nos espaces verts et du cimetière en renforçant les interventions de prestataires. Cette disposition sera maintenue sur les prochains exercices.

Par ailleurs, suite à un audit phytosanitaire du Parc Beauséjour et de la place des Tours Grises, nous allons être conduits à abattre certains sujets dont l'état est jugé dangereux. Une première intervention a été réalisée sur le Parc Beauséjour pour les sujets prioritaires. Dans un second temps nous serons amenés à abattre tous les acacias et robiniers de la Place des Tours Grises, l'ensemble des sujets présentant des risques pour les administrés et les véhicules sur les places de stationnement. Bien entendu, une replantation sera planifiée en privilégiant des essences adaptées aux lieux.

Pour terminer cet édito, je souhaite m'ouvrir sur les incivilités qui dégradent le cadre de vie, qui ont un coût social, environnemental et financier. Les incivilités c'est pêle-mêle les tags sur les biens privés et publics, le mobilier urbain dégradé, les automobilistes qui roulent trop vite, les engins motorisés au niveau sonore non conforme, les nuisances de voisinage, les poubelles qui ne sont pas rentrées, les dépôts sauvages, ...

Je souhaite pouvoir compter sur chacune et chacun de nous pour que nous soyons collectivement acteurs de savoir-vivre et de vouloir vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et tous, une belle rentrée

Yves Thoreau
Votre Maire



RETOUR EN IMAGES

JOUR DE FÊTE AVEC LE SPECTACLE 3D DE LA COMPAGNIE HMG

4 JUILLET

« Une représentation poétique, drôle et artistique »



CINÉMA EN PLEIN AIR



29 juillet «LALALAND» - 29 août «LE ROI LION»

FÊTES DES ASSOCIATIONS 2021 12 SEPTEMBRE



INAUGURATION DE LA RUE, LE CENTRE CULTUREL DU PLATEAU BRIARD 23 SEPTEMBRE





Des démonstrations

JOURNÉES DU PATRIMOINE 18 ET 19 SEPTEMBRE



Des concerts



Un hommage à Wayenberg avec un jeune prodige Guillaume Benoliel, 7 ans



Conférence sur l'histoire de la rose au parc Beauséjour



Des parcours pour les enfants



OUVERTURE DE SAISON 9 OCTOBRE

Le Steven Reinhardt Quartet
a enchanté le public avec les
standards du Jazz manouche



SALON DES MÉTIERS D'ARTS DU PLATEAU BRIARD (SIMA) 8 AU 10 OCTOBRE A MAROLLES-EN-BRIE



Une déambulation artistique
parmi les stands d'artisans
très variés et la venue du
sculpteur Alexandre DOUCET.





TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE



Pose d'un miroir de sécurité routière
au sentier des Sources.



Réparation du grillage
stade Louis MÔ



Aménagement pour la sécurité routière : mise en place d'un bac à fleurs
rue Paul Doumer



Désherbage, plantation des arbustes et mise en place des gravillons
rue du Faubourg des Chartreux





TRAVAUX RÉALISÉS EN PRESTATION



Taille de la haie
Rue Lino Ventura

Pose d'un compteur d'eau au terrain
de foot - Louis Mô



Aménagement de la nouvelle aire de jeu « l'arbre aux cabanes »

INCIVILITES DE L'ÉTÉ

Nous déplorons le comportement de certains Mandrions, qui entraînent des frais pour notre commune, que toute la population finance par les impôts !

Dépôts
sauvages



Coût
humain

700 €

Coût
matériel

600 €

Dégradations



Réparation des grilles de
sécurisation de la Halle en
septembre **800 €**

Figurine décapitée remplacement
et pose **4400 €**

Pose protection
renforcée en octobre
22000 €

La propreté de la commune passe également par l'utilisation des sacs mis à disposition pour le ramassage des déjections canines : **COÛT du nettoyage 1000 €/AN**



CHARTRE VILLE PROPRE

Effectuons des gestes simples et quotidiens pour garantir la propreté

- Mon chien fait ses besoins non pas sur les trottoirs ou sur les pelouses mais dans les caniveaux, sinon je ramasse ses déjections
- Je ne jette pas les débris, les papiers, les mégots, les canettes au sol
- Je n'impose pas à autrui mes talents de dessinateur : je ne tague pas les murs
- Je ne dégrade pas les espaces mis à la disposition du public pour le bien-être quotidien
- Je respecte les plantations, le mobilier urbain et au-delà, le travail des agents municipaux chargés d'embellir et d'agrémenter les espaces publics
- J'évite d'encombrer les trottoirs avec mes poubelles en respectant les heures de passage des bennes
- Par souci de sécurité et afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs, je maintiens une hauteur raisonnable des arbres et des haies situés sur mon terrain.
- J'entretiens les abords de mon habitation pour le cadre de vie du quartier.

Respectons le travail de nos agriculteurs

Rappel : Les terrains agricoles ne sont ni des aires de jeux, ni des lieux pour les balades canines.

FOCUS SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Tous les élèves ont repris le chemin de l'école mardi 1^{er} septembre. Même si cette rentrée s'est effectuée avec le maintien du protocole sanitaire lié à la covid 19, les conditions d'accueil ont été les mêmes que celles appliquées en juin. Les agents municipaux ont été mobilisés afin que les élèves puissent être accueillis dans le respect des règles sanitaires.



La rentrée en chiffres

- 13 classes et 331 élèves en élémentaire
- 8 classes et 204 élèves en maternelle
- 9 agents d'entretien dont 2 postes pour la désinfection
- 6 ATSEM
- 13 animateurs couvrant les temps du matin, soir, mercredis et vacances scolaires
- 23 encadrants sur la pause méridienne (9 en maternelle et 14 en élémentaire)
- 2 animateurs pédibus
- 2 agents chargés de la traversée en élémentaire
- 42€ par élève pour les fournitures scolaires prises en charge par la ville
- 165 repas en moyenne servis par jour au restaurant scolaire maternel
- 265 repas en moyenne servis au restaurant scolaire élémentaire

LES RÉGLES SANITAIRES

Depuis le début de la crise sanitaire, le personnel communal et les enseignants réalisent un travail considérable pour appliquer, toujours dans l'urgence, les protocoles pour éviter la propagation du virus.

2 agents d'entretien sont venus renforcer les équipes afin d'assurer la désinfection dans chacune des écoles.

Une vigilance accrue sur l'hygiène des locaux et les circulations est mise en place depuis le début de la crise. Des sens de circulation ont été matérialisés pour que les élèves se croisent le moins possible, l'aération des locaux est effectuée régulièrement, tout est ainsi mis en place pour éviter les brassages. Vous pouvez retrouver toutes les mesures sanitaires applicables pour l'année scolaire 2021/2022 sur le site suivant www.education.gouv.fr

Le protocole sanitaire également applicable pour la restauration scolaire a contraint la ville à procéder à certains aménagements et notamment l'ouverture dans les 2 écoles d'un second réfectoire afin d'éviter les brassages et la mise en place d'un service à table en élémentaire.

Afin de maintenir un repas chaud, équilibré et de qualité sans rallonger le temps de

la pause méridienne et en permettant aux enfants de déjeuner sereinement en reprenant la classe à l'heure, il a également été décidé, en concertation avec l'association de parents d'élèves, de servir des menus à 4 composantes au lieu des 5 habituelles à partir du 8 novembre prochain et jusqu'aux vacances de Noël. Les quantités servies sont revues afin de garantir les besoins nutritionnels.

ELIOR COMMENT BIEN MANGER À LA CANTINE ?



OUVERTURE D'UNE 8^{ÈME} CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE FERME DE MONSIEUR



Début juillet, la commune a été informée par la Directrice Académique de l'ouverture d'une 8^{ème} classe à l'école maternelle.

Cette décision va permettre d'améliorer les conditions d'enseignement des élèves et des enseignants.

Toutefois, cette ouverture n'a pas été sans incidence pour l'accueil des élèves puisqu'il n'y a plus de salle de classe de disponible au sein de l'école.

Après concertation et avec l'accord des enseignants, des services municipaux et des animateurs également impactés par cette décision, il a été décidé d'installer la 8^{ème} classe dans une des salles

de l'accueil de loisirs et de partager ainsi ce local entre les temps scolaires, péri et extrascolaires, comme cela est déjà le cas pour la 7^{ème} classe. Cette organisation a été renforcée par l'affectation d'un 6^{ème} poste d'ATSEM et le maintien du poste d'agent d'entretien chargé de la désinfection.

Pour un meilleur accueil des élèves et des enfants, un programmiste a été sollicité pour une mission de faisabilité, de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'extension de l'école.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous sur l'avancée de ce projet.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Comme chaque été, des travaux et aménagements ont été réalisés dans les écoles de la commune.

Du mobilier a été commandé pour renouveler une classe à l'école élémentaire et des bancs seront installés prochainement dans la cour de l'école. En maternelle, du mobilier et matériel ont été commandés pour l'installation de la 8^{ème} classe.

Le réaménagement et la rénovation des sanitaires ainsi que la mise en place d'un bloc sanitaire à l'école maternelle (à proximité de l'accueil de loisirs maternel) ont été réalisés. Ils sont désormais équipés de cloisons permettant l'intimité des enfants, de portes équipées d'oculus afin de maintenir celles-ci fermées pour éviter que les enfants soient à la vue des personnes circulant dans les couloirs, de sanitaires suspendus permettant une meilleure hygiène et une meilleure ergonomie.



Coût des sanitaires :

26 655€

Subvention de la Caisse
d'Allocations Familiales :

5 452€

Comment est construit ce repas équilibré ?

Tous les repas sont structurés de 4 éléments appelés « 4 composantes » :



Quelle que soit la structure proposée, le repas contiendra :



Plusieurs combinaisons sont possibles pour garantir l'équilibre alimentaire et la variété.

Pourquoi proposer un repas à 4 composantes ?

Historiquement les menus étaient composés de 5 composantes, aujourd'hui le menu à 4 composantes s'adapte aux nouvelles habitudes alimentaires.

Votre enfant retrouve une structure de repas plus proche de ce qu'il mange à la maison tout en assurant leurs besoins nutritionnels.

Il y a moins de déchets alimentaires.

Le personnel dispose de plus de temps pour réaliser des préparations attractives pour les enfants.

Des repas au goût des enfants

Les plats sont adaptés pour assurer un bon équilibre alimentaire et une meilleure consommation par les enfants. Ainsi, une entrée de crudités sera agrémentée de dés de fromage, une garniture de légumes sera complétée par un féculent...

Les enfants sont rassasiés et mangent à leur rythme.

“ L'OBSERVATOIRE DU GOÛT POUR MIEUX SATISFAIRE LES ENFANTS ”

Chaque jour, les équipes de restaurants évaluent les restes alimentaires et notent la consommation de chaque plat par les enfants.

Ainsi, après consolidation des résultats, ceux-ci font l'objet d'une analyse mensuelle pour déterminer les « tops » et les « flops ».

Les recettes non appréciées sont alors retravaillées et testées en conditions réelles auprès d'un panel d'enfants.

L'Observatoire
du goût est une
démarche
initiale
par Elicor.

Observatoire
du Goût

Comment sont élaborés les menus de vos enfants ?



Les diététiciennes d'Elicor établissent des menus qui servent de référence à nos cuisiniers. Elles garantissent l'équilibre alimentaire et la variété des recettes.



Elicor privilégie des produits de saison afin de disposer de denrées fraîches et savoureuses.



Les menus suivent la législation appliquée à la restauration scolaire visant à respecter les recommandations en nutrition du PNNS*.



Elicor favorise le plaisir de manger. Nos experts culinaires créent chaque année de nouvelles recettes, testées et approuvées par un panel d'enfants.

L'innovation culinaire contribue à la découverte alimentaire que nous encourageons dans nos restaurants.

200
recettes testées
chaque année
en France auprès
de 1 500 élèves.

* Programme national nutrition santé

Le restaurant scolaire de Mandres-les-Roses

Le plaisir de manger.

Votre enfant s'éveille au restaurant de son établissement scolaire et bénéficie de repas équilibrés.

Elicor accompagne**
votre enfant dans son apprentissage culinaire.

Elicor s'inscrit dans une démarche de qualité (veau port et solabia LR, boeuf RAW, poulet) - 50% MSL.

Tous les menus sont à 4 composantes en chère union.

Scannez et découvrez notre vidéo « Qu'est-ce que le repas à 4 composantes ? »

Départ de Monsieur GAILHAC, directeur de l'école «Les Charmilles»

Le 22 octobre dernier avait lieu à la mairie le «pot de départ» de Monsieur Bruno GAILHAC, directeur de l'école élémentaire depuis 5 années.

L'équipe enseignante, des parents d'élèves élus, des

membres du conseil municipal ainsi que des personnels communaux étaient présents pour lui souhaiter «bon vent». Bienvenue à Madame Anne-Claire MANGÉ qui prend, ainsi la direction de l'école.

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Au programme cet été dans les accueils de loisirs, activités autour du monde, de l'eau, olympiades et machine à remonter le temps étaient au rendez-vous. Les enfants ont pu également profiter de sorties organisées par l'équipe d'animation : babyland, zoo d'Atilly, Provins, les îles de loisirs de Buthiers et Jablines, l'accrobranche de Lésigny et la piscine de Villecresnes.



Participation au jeu concours
« À la découverte de Mandres »



L'été en chiffres

- 76 enfants en moyenne accueillis dans les accueils élémentaire et maternel
- 16 animateurs en juillet équivalents temps plein
- 10 animateurs en août équivalents temps plein

Coût des sorties pour les enfants de 3 à 17 ans :

8 883,10€

Coût total du séjour à la Rochette :

17 926€

Participation des familles :

5 505€

Coût du séjour par enfant

524,19€

Le plein d'activités pour les 11/17 ans inscrits au club jeunes : Escape game, tir à l'arc, paint ball, laser game, kayak... et une sortie mémorable à Astérix !

Séjour sportif à la Rochette pour les 6/17 ans, au programme : VTT, poney, escalade, accrobranche, tir à l'arc...

La commune est en attente d'une subvention de l'Etat.

AIRE DE JEUX « L'ARBRE AUX CABANES »

Le quartier proche de l'école maternelle ne possédait pas encore d'aire de jeux. C'est chose faite puisqu'une nouvelle aire de jeux a été installée dans le parc situé derrière l'école maternelle.

Après concertation des familles via le compte Facebook de la FCPE et des accueils de loisirs, celle-ci a été baptisée « l'arbre aux cabanes ».

2 jeux à ressorts et un grand jeu permettront aux enfants de 3 à 12 ans de s'amuser !

Inauguration prévue le 20 novembre à 11h.



Coût de la structure :
49 410€



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Le Conseil Municipal Jeunes permet aux jeunes de devenir des citoyens responsables conscients de leurs droits et de leurs devoirs. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Ce dispositif doit être identifié et reconnu comme un lieu d'expression et de réalisation pour les jeunes.

Les 14 et 17 septembre, Monsieur le Maire et Mme Saunier, Adjointe au Maire chargée de l'Enfance et de l'Education sont allés à la rencontre des élèves des classes de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} afin de mettre en place un Conseil Municipal Jeunes.

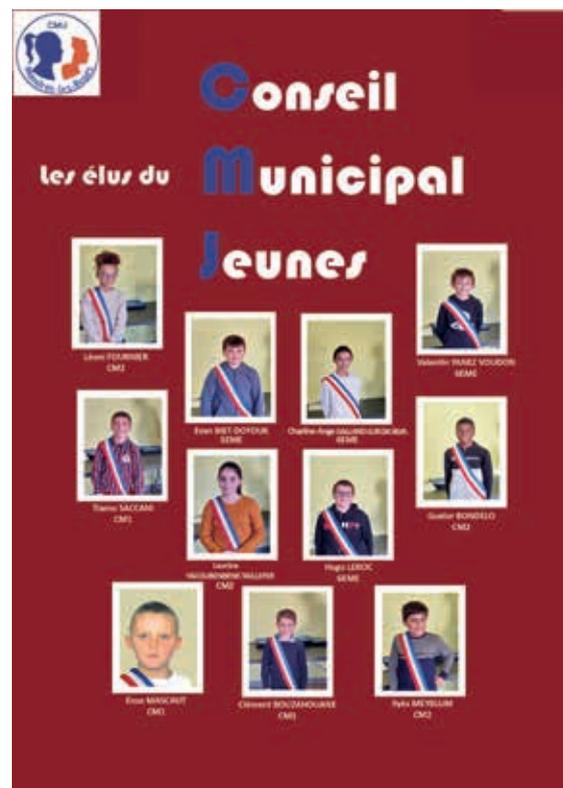
Les élèves ont fait preuve de beaucoup d'attention et ont pu poser des questions permettant de les éclairer dans leur choix de candidature.

Les 11 et 12 octobre, tous les élèves du CM1 à la 5^{ème} ont pu voter pour leurs futurs élus.

11 jeunes ont été élus.

La cérémonie d'installation a eu lieu le 16 octobre en présence des familles des élus, du Conseil Municipal adultes et d'une enseignante.

A cette occasion, une sacoche complète du jeune citoyen, composée notamment d'une écharpe tricolore et d'un guide du jeune citoyen, leur a été remise par Monsieur le Maire.



ACTUALITÉS CCAS

ATELIER GYMNASTIQUE DOUCE

A partir du lundi 8 novembre 2021, un nouvel « Atelier Gymnastique Douce » aura lieu, les lundis de 10h30 à 11h30 Salle Bernard THOREAU. Cet atelier est réservé en priorité au Seniors non inscrit à « l'Atelier Equilibre. »

La gym douce fait travailler les différentes zones du corps, en sollicitant les muscles sans jamais leur demander d'efforts violents ! Cette discipline invite plutôt ses adeptes à prendre le temps de bien réaliser leurs mouvements, au sol, debout ou assis. Les postures sont variées et toujours à la portée de tous ! La gym douce permet aux pratiquants de reprendre contact avec leurs différents groupes musculaires, pour mieux les ressentir et les solliciter. Inscription auprès du CCAS.



INVITATIONS À LA CONVIVIALITÉ

JANVIER - FEVRIER 2022

La Galette des Rois

Le CCAS organise un après-midi « Galette des Rois » pour les mandrions de 65 ans et plus le mardi 11 janvier 2022 à la salle d'Orléans. Venez partager la galette.

Inscription auprès du CCAS jusqu'au 17/12/2021.

Après midi
« bla bla bla »

Vous souhaitez vous retrouver pour discuter, autour d'une boisson chaude ou d'un jus de fruit. Le CCAS met à votre disposition la **salle de la Bergerie le mardi 25 janvier 2022 de 14h à 17h.**

Inscription auprès du CCAS. Jusqu'au 14/01/2022.

La Chandeleur

Le CCAS organise un après-midi « Fête de la Chandeleur » pour les mandrions de 65 ans et plus le mardi 15 février 2021 à la salle d'Orléans. Venez déguster crêpes et cidre lors d'un moment convivial

Inscription auprès du CCAS jusqu'au 01/02/2022.

COUP DE POUCE : SOUTIEN-SOLIDARITÉ

Quelle que soit l'énergie que vous utilisez pour vous chauffer (électricité, fuel, gaz, bois...) le CCAS propose une aide à l'énergie aux mandrions de 70 ans et plus, en fonction de leurs ressources. Pour bénéficier de cette aide vous devez vous inscrire entre le **15 décembre 2021 et le 31 janvier 2022**, muni de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020, de toutes factures de chauffage de l'année 2021 et d'un RIB. Inscription auprès du CCAS

Cette année, encore, le Conseil Départemental du Val-de-Marne se mobilise pour offrir un soutien financier aux personnes en difficulté au moment

RAPPEL POUR LES
BÉNÉFICIAIRES
INSCRITS

Le banquet aura lieu à la salle d'Orléans le dimanche

5 décembre 2021 à partir de 12h.

La remise des chocolats aura lieu les 13,14, 15 décembre 2021 à la salle d'Orléans de 14h à 17h.

La Remise du coffret gourmand aura lieu les 24, 25, 26 novembre 2021 à la salle d'Orléans de 14h à 17h.



Pour toutes informations le CCAS vous reçoit le :

- lundi, mardi jeudi, vendredi de 8h45 - 12h de 14h- 17h30
 - mercredi et samedi de 8h45-12h
- 01 45 98 74 31
ccas@ville-mandres-les-roses.fr

CCAS / ACTUALITÉS

Retour en image de la sortie de Meaux du 16 septembre 2021

30 mandrions ont participé à l'excursion à Meaux.

Départ de Mandres les roses : 8h

Notre journée a débuté au Musée de la Grande Guerre par un petit déjeuner d'accueil suivi d'une visite du Musée

durant 2h sous les explications de nos guides. Ensuite le groupe s'est restauré dans un restaurant de la ville.

La journée s'est clôturée par la visite du Musée de la Maison du Brie où nous avons été accueillis par la

Confrérie des Compagnons du Brie de Meaux qui nous ont expliqué l'origine du fromage de Meaux et son histoire

à travers le monde. Nous avons eu le plaisir de déguster le fromage de Meaux accompagné d'un verre de vin

rouge de Givry. Retour à Mandres les roses : 18h.



MERCİ ET BRAVO

Le Lion's Club a permis à 5 enfants mandrions de partir gratuitement en séjour du 1^{er} au 15 août 2021, à Arcenant village situé entre Beaune et Nuits-Saint-Georges. Le thème du séjour était la magie du cirque. Les enfants ont pu s'initier à l'acrobatie, et chacun de découvrir différentes techniques : jonglage, trapèze, équilibre...

La fin du séjour s'est clôturée par un spectacle qui a permis aux enfants de montrer leur habileté.

Tous ont été ravis de ces belles vacances au grand air.

UN MANDRION À L'HONNEUR EN TENNIS

Hugo Roullier a très bien représenté sa ville et son collège à Roland-Garros. Effectivement, il a gagné le tournoi du comité du Val De Marne ce qui lui a permis de se qualifier pour Roland-Garros en catégorie U12. Hugo a pu être encouragé par 30 élèves de son collège ainsi que quelques professeurs. Il se hisse en 1/4 de finale. Belle performance!

A noter son premier petit titre européen en Allemagne où il remporte la consolante et fait finale en double.

Merci à la municipalité et au collègue Simone Veil pour leur soutien.



VACCINATION COVID19, 3^{ÈME} DOSE

Le Laboratoire Ayache, 20 rue du Général Leclerc, vaccine de 9h à 10h sans RDV.

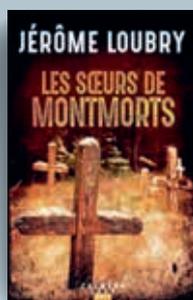


COUP DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



Histoire de la nuit de Laurent Mauvignier, Editions de Minuit, 2021

Huis clos, un hameau isolé, seulement 4 habitants, l'anniversaire de l'un d'entre eux, tout bascule avec la venue impromptue de 3 individus. Un roman noir d'une tension narrative extrême (beaucoup de mots puisque plus de 600 pages, mais pas un de trop), des portraits d'une acuité psychologique exceptionnelle.»
Le meilleur roman de ces derniers mois de lecture.



Les sœurs de Montmorts de Jérôme Loubry, Édition Calmann Lévy Noir

Dans ce thriller, nous suivons Julien, tout juste nommé Chef de la Police à Montmorts, petit village privé, dont le maire est le riche propriétaire. Commissariat à la pointe de la technologie, caméras de surveillance dans ce trop paisible endroit où légendes et superstitions planent. Et tout dérape.



Mortelle Adèle Pour les 8/10 ans

Embarquez pour une grande aventure au fin fond de la galaxie avec Mortelle Adèle

ZOOM SUR LES SERVICES DE LA MAIRIE

NOUVEAUX ARRIVANTS

- Monsieur **Flavio TORTOLI**, Directeur des Services Techniques a pris ses fonctions le 1^{er} octobre.
 - Madame **Sonia AIT-MANSOUR**, Secrétaire de la Directrice Générale des Services et du MAIRE au courant du mois d'août.
- Recrutement en cours : la future Responsable des Finances prendra ses fonctions, le 1^{er} décembre.

DÉPART EN RETRAITE

MAI : Monsieur **Lionel ROPERT**,
Directeur des Services Techniques
JUIN : Madame **Ginette SAGET**,
Responsable des Finances
SEPTEMBRE : Madame **Véronique
RENAUD**, ATSEM

« Les ateliers participatifs lancés dès 2020 sont toujours d'actualité pour les sujets Communication (panneaux et site), voies douces, circulation et plan de la ville. Nous remercions les Mandrions qui s'impliquent dans ce travail. »

PRENEZ SOIN DE VOUS

Alliés de notre moral et notre bien-être, ils nous ont manqué pendant le premier confinement.

L'offre de services dans le domaine de la beauté s'est étoffée sur Mandres ces dernières années, avec un élargissement de la gamme de prestations.

Sept salons et instituts prennent maintenant soin de notre apparence et de notre bien-être : « Caprice coiffure », « Charmeresse » (esthéticienne), « Happy Look Barbershop coiffeur », « l'Atelier de Renaud » (coiffeur hommes), « Ma2 Esthétique », « Version Originale » (coiffure) (2), « Le Secret des Ongles ».

L'INDÉPENDANCE EST LEUR CRÉDO COMMUN

Aucun d'eux n'a fait le choix d'être « franchisé » : « cela nous permet de travailler plus librement » explique « Caprice coiffure » : « libre choix de l'enseigne, des produits, des techniques de coupe, de coloration, ... ».

« Caprice coiffure » a mis à profit la suspension d'activité pour rénover son salon et le remettre « au goût du jour ».

Si les salons de coiffure se partagent pour la plupart une clientèle de proximité et familiale, « Happy Look Barbershop coiffeur », récemment installé, depuis à peine un an, a trouvé sa place et son créneau. Il cible une clientèle exclusivement masculine en recherche de soins capillaires (hommes et enfants) et offre des prestations à prix attractifs (« low cost »). Il se démarque par l'entretien et la taille de barbe, son fonctionnement sans rendez-vous et son ouverture le dimanche.

« Ma2 Esthétique », institut également récent, un peu plus de 2 ans, propose une large gamme de soins pour une clientèle de tout âge : drainage lymphatique, lumière pulsée (épilation définitive), épilation, dermo-pigmentation (« tattoo sourcils » ...), « microblading », « microshading »... , onglerie (gel, semi-permanent), soins visage et corps.

Prothésiste ongulière, « le secret des ongles » exerce depuis presque 5 ans à Mandres. Il confie que la profession a souffert de la crise sanitaire. Sa clientèle, essentiellement féminine,



est surtout composée d'habituées. La « reprise » lui a apporté de nouvelles clientes. Son offre de soins élargie (manucure main et pied, « nail art », rehaussement des cils, maquillage permanent et semi-permanent) a contribué à fidéliser, de même que l'offre de chèques cadeaux.

La profession est très influencée par les tendances du marché de la cosmétique liées aux modes, les innovations des laboratoires, les évolutions techniques qui ouvrent de nouvelles possibilités... Les exigences des clients vont crescendo.

« Le métier est en perpétuelle évolution », confirme « Happy Look Barbershop coiffeur » : « les produits d'entretien de la barbe sont peu connus ». « Les réseaux sociaux assurent la diffusion des nouvelles tendances ».

Pour pouvoir proposer ses prestations haut de gamme et « révolutionnaires » en matière de maquillage permanent, « Ma2 Esthétique » affirme être « à la pointe de la technologie esthétique ».

De son côté, « Charmeresse » a investi cet été dans une machine LPG qui met en œuvre une technique d'endermologie dotée d'un système d'aspiration avec rouleaux, qui reproduit l'action du palper-rouler. La promesse ? Déstocker les graisses, lisser la cellulite et raffermir la peau.

« le secret des ongles », positionné sur une pratique esthétique en voie d'expansion, le « nail art », ne peut que confirmer la nécessité de suivre les tendances de la mode. Les techniques avancées allègent le travail de préparation, comme la nouvelle technique « acrygel » (résine acrylique), qui concurrence celle classique du « Gel ».



La réglementation en matière de santé-environnement, qui proscrit certaines substances (perturbateurs endocriniens entre autres), oriente également ces évolutions. On observe une forte tendance liée au bio et au naturel.

« Charmeresse » confirme que les produits sont maintenant « sans paraben, ni ammoniac » et propose pour sa part des « produits à base d'huiles essentielles, à l'aloé vera ».

L'autre tendance est la personnalisation. Les

marques savent faire des produits adaptés à chacun, en fonction de sa peau, de la saison ... « Ma2 Esthétique » en a fait sa devise : « un soin pour chaque besoin ».

Au-delà du « rush » que nous connaissons lors des fêtes de fin d'année, les saisons interfèrent-elles ?

La profession est partenaire des grands et petits événements : mariage, Saint Sylvestre, anniversaire ... et même Halloween précise « le secret des ongles ». Pour le « nail art » : une palette de couleurs existe pour chaque saison !

Au-delà de la technicité : quelles qualités pour exercer ce métier ?

Précision, discrétion, écoute, empathie, sens du contact et également adaptabilité sont les plus citées.

Ces qualités permettent de s'assurer une clientèle régulière, confirme « Charmeresse », implanté depuis 16 ans. En retour, le relationnel privilégié avec la clientèle est apprécié et la fidélité est la récompense des efforts.

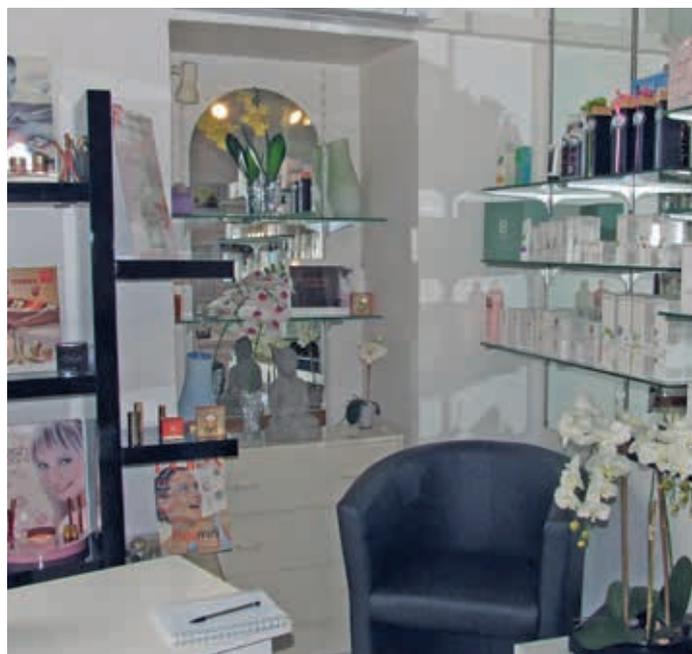
Pour « Ma2 Esthétique » : « un décor chaleureux et cocooning associé à un bon relationnel permet aux clientes de se sentir comme chez elles ». « Celles-ci doivent avoir passé un moment de détente privilégié » ajoute « le secret des ongles ».

Comme toute profession, elle a ses exigences et ses contraintes :

La station debout caractérise les contraintes physiques du métier, ainsi que les horaires, à l'instar de tout commerce : « c'est un métier qui laisse malheureusement peu de disponibilité » confie « Happy Look Barbershop coiffeur », ouvert du mardi au dimanche sans coupure.

Avant et après la fermeture du rideau, place à d'autres activités : « nettoyage du poste, désinfection et stérilisation du matériel, vérification des outils, ... » ; « gestion des stocks ... ».

Les sites internet facilitent également la prise de rendez-vous, les commandes, comme Planity.



Une grande habilité manuelle, une dextérité des gestes caractérisent également cette profession. Mais la minutie que requièrent certaines techniques et créations esthétiques doit être source de fatigue mentale :

Il faut en effet « rester à la fois concentrée ET souriante et à l'écoute » confie « le secret des ongles ».

FORMATIONS

COIFFURE

- > **CAP de coiffeuse** pour exercer en tant que coiffeuse
- > **Brevet Professionnel** pour pouvoir ouvrir son propre salon
- > **Brevet de maîtrise** pour enseigner

ESTHÉTIQUE

- > **CAP d'esthéticienne + spécialités éventuelles :**
onglerie par exemple
- Certaines habilitations sont également nécessaires**

SI LA



M'ÉTAIT CONTÉE ...



Ce fut originellement un chemin dénommé « Chemin rural Saint-Martin », qui a été rebaptisé « Chemin du saint-Sacrement » pendant les guerres de religion parce qu'il permettait l'accès au sacrement aux mourants en évitant les Huguenots qui tenaient la Ferme des Tours Grises.

*Propriété des Charmilles,
où Hippolyte Cazeaux vécut
et mourut en 1831*

Une « Rue Neuve » a été percée en 1886 afin de relier les deux chemins de Périgny : c'était un chemin élargi qui permettait de construire dans les jardins au fond des cours (on vivait alors de moins en moins des produits du potager).

Cette rue s'est vue attribuer le nom de « Rue Cazeaux » le 11 février 1905 par le Conseil Municipal, dans le cadre de la loi de 1905, puisque c'était une laïcisation de l'ancien nom au caractère religieux. Mais qui était M. Cazeaux ? Jean-François-Hippolyte CAZEAUX (né vers 1754 à Charlas, Haute-Garonne - mort en 1831 à Mandres), propriétaire des Charmilles, a été Maire de Mandres pendant 15 ans, de 1816 à 1831. Il incarnait une bourgeoisie libérale éclairée qui a soutenu la première Révolution. Bon négociateur et bon

gestionnaire, il avait compris que l'activité du village dépendait de la qualité de ses voies de communication. Il fit ainsi restaurer les chemins non entretenus depuis plus d'un siècle et établit un plan de voirie en 1827 qui servit de plan directeur pendant le 19ème siècle. Il recruta un secrétaire de mairie (l'instituteur), un garde-champêtre et un cantonnier pour organiser, administrer et entretenir la commune.

Article grandement inspiré de l'ouvrage de Jean-Pierre Nicol, *Chemins des champs, rues de village*, aimablement prêté par « Les Amis de Mandres ».

.....

La rue Cazeaux, longue de 330m, joint la rue des roses à la rue de Brie.



Pour en savoir plus sur l'Affaire Solar, drame judiciaire où Hippolyte Cazeaux fut d'abord accusé puis innocenté, flashez le QR Code ci-joint.

LE JUDO : UN SPORT COMPLET

Le judo est un sport complet qui permet de se renforcer musculairement, de travailler son cardio mais aussi son équilibre avec une notion de l'espace différente où l'on s'approprie son terrain, où l'on apprend à travailler ses appuis, à avoir les pieds à la fois mobiles et bien ancrés dans le sol.

Mais le judo ne permet pas seulement de travailler son physique, c'est aussi une discipline qui fait travailler la force mentale.

Avec le judo, on est maître de son corps et de son esprit. On alterne entre force tranquille et détermination sans faille, calme et réactivité.

Les bases du judo reposent sur le respect du code moral qui est la condition première de la base de la pratique du judo.

Ces valeurs, couplées au self-control sont des atouts majeurs hors du tatami, que ce soit dans la vie professionnelle ou scolaire.

NOUVELLE SAISON NOUVEAU DÉPART

L'équipe du Judo Club commence sa saison 2021-2022 avec l'arrivée d'un nouveau professeur de judo, riche de plus de 20 ans d'expérience dans l'enseignement de la discipline.

Diplômé du Brevet d'Etat de Judo, Jiu-Jitsu et disciplines associées, il apprécie depuis toujours transmettre les techniques et les valeurs morales de ce beau sport de combat.

Le Judo, où littéralement « voie de la souplesse », est un art martial qui allie à la fois le « Courage, l'Amitié, la Sincérité, l'Honneur, la Modestie, le Respect, le Contrôle de soi et la Politesse ».

C'est donc une école de vie dont ce professeur souhaite faire profiter la jeunesse.

Venez nombreux pratiquer le judo au sein du Dojo de la ferme de Monsieur.

A bientôt sur les tatamis !



RENSEIGNEMENTS SAISON 2021-2022

Les horaires de cours restent inchangés. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires.

Catégories d'âges et horaires des entrainements :

- Baby judo (2016 et 2017) : le mercredi de 14h à 15h
- Mini-Poussin (2014 et 2015) : le Lundi de 18h à 19h et le mercredi de 15h à 16h
- Poussin (2012 et 2013) : le Lundi de 18h à 19h et le mercredi de 15h à 16h

Tarifs des inscriptions 2021-2022 (cotisation club + licence ffjda) :

- 210€ des Mini-Poussins aux Poussins
- 170€ pour les Baby-Judo
- Tarif dégressif -> de 20€ pour chaque inscription supplémentaire par famille.

Pièces à fournir :

- Formulaire de licence (fourni par le club) rempli et signé par l'adhérent ou par un parent / tuteur légal si celui-ci est mineur
- Certificat médical mentionnant « ne présente aucune contre-indication à la pratique du Judo en compétition » (phrase impérative)
- 2 photos d'identité
- Fiche de renseignement fournie par le club
- Chèque à l'ordre du Judo Club de Mandres les Roses
- Fiche d'autorisation signée pour le droit à l'image (pour publication photos et/ou vidéos sur internet ou presse)

SIÈGE SOCIAL :

4 Rue du Générale Leclerc
94520 Mandres Les Roses
Contact : 06 88 18 41 48
judomandres@gmail.com

L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Véritable fédération patriotique qui a vu le jour juste après la grande guerre sous la houlette du Père Daniel Brottier et de Georges Clemenceau, indubitables précurseurs et désireux de regrouper autour du premier Président le Général Léon Durand (1846 1925), les soldats de la grande guerre, les veuves et orphelins de guerre et autres mutilés de ce conflit.

Aujourd'hui l'UNC est présente sur tout le territoire français, en outre-mer et dans certains pays dont bientôt la Nouvelle Zélande.

La section locale UNC de Mandres-les-Roses compte 14 adhérents et est structurée en bureau : un président, trois vice-présidents, un trésorier et huit adhérents et adhérentes.

Les actions : depuis plusieurs années, au-delà des cérémonies commémoratives, la section participe avec les écoles locales et départementales aux grands événements historiques et intervient auprès des classes de CM2 sur les deux grands conflits mondiaux.

Ces prestations reçoivent une attention toute particulière et appuyée de ces élèves désireux de connaître les grands moments de notre histoire.

Les projets : en accord et avec l'aide de notre municipalité, un de nos souhaits est de célébrer le 80^e anniversaire de la bataille de Bir Hakeim en mai/juin 2022, de pouvoir à nouveau intervenir avec les autres associations auprès de l'éducation nationale locale et dans un proche avenir, commencer à travailler sur le 80^e anniversaire du débarquement en Normandie en juin 2024.

Il est bien entendu que toutes ces futures réalisations tiendront compte des situations sanitaires.

Au-delà de ces quelques lignes, le Président de la section tient à remercier tout particulièrement les adhérents (es) de la section, qui l'accompagnent périodiquement afin de réaliser ces futurs projets et entretenir avec les scolaires des partages intergénérationnels, incontournables pour leur avenir de citoyens.

(UNC et unis comme au front)

Guy Sarkissian



NOVEMBRE 2021

Vendredi 12 novembre à 20h30**Concert classique : Mozart et Associés**
Salle d'Orléans – Tarif : 10€/ Ext. 15€/
Enf. 6€**Samedi 13 novembre à 19h30****Diner-Théâtre**« **Charité bien ordonnée** »
Proposé par le Comité des Fêtes
19h30
Salle d'Orléans – Tarif : 25€**Dimanche 21 novembre à 15h30****Regarde Ici**Festival de courts-métrages locaux
La Rue - Gratuit**27 et 28 novembre de 10h à 18h****Exposition « Les automnales » :**
« **la transparence** » par l'AFCM
Salle d'Orléans – Gratuit

DÉCEMBRE 2021

Dimanche 5 décembre à 16h**Ciné-Concert « la cinéma muet**
mis à l'honneur »
La Rue – Tarif : 10€/Ext. 15€/Enf. 6€**Samedi 11 décembre entre 10h et 12h****Défilé des Pères Noël Motards****Samedi 18 décembre****Marché de Noël et spectacles de rue**
de 10h à 19h
Cour de la Ferme de Monsieur**Dimanche 19 décembre de 10h à 18h****Noël des Mandrions**
jeux gonflables et circuit 24
Gymnase Vibert - Gratuit**Samedi 18 de 15h à 17h**
et le dimanche 19 décembre
de 10h à 12h**Stage de percussion corporelle**
et**Samedi 18 de 17h15 à 19h15**
et le dimanche 19 décembre de 14h30
à 16h30**Stage de Salsa**Proposé par INFINI D'ARTS
Salle d'Orléans - 75€**Retrouvez les événements municipaux et associatifs**
dans l'agenda culturel « **saison culturelle et festive 2021-2022** »
ou sur : www.ville-mandres-les-roses.fr

JANVIER 2022

Vendredi 7 et samedi 8 janvier à 20h30**Représentation théâtrale**
Proposée par LES 3 COUPS
Salle d'Orléans – Gratuit**Dimanche 9 janvier de 15h à 19h****Concert pour le Téléthon**
Proposé par LA SCENE OUVERTE
Salle d'Orléans – Tarif : 5€**Vendredi 14 janvier à 20h30****Théâtre : Le secret de Sherlock Holmes**
Salle d'Orléans
Tarif : 10€/ Ext. 15€/Enf. 6€**Samedi 22 janvier à 20h30****Concert « London Sixties**
et a Guest Group
Proposé par LA SCENE OUVERTE
Salle d'Orléans – Tarif : 8€**Dimanche 30 janvier à 16h****Concert EMC2 A tous vents**
Proposé par INFINI D'ARTS
Salle d'Orléans – Entrée libre

FÉVRIER 2022

Vendredi 11 février à 20h30**Humour musical :**
le Barber shop Quartet
La rue - Tarif : 10€/ Ext. 15€/Enf. 6€**Samedi 12 février à 20h30****Concert Sweet Rock Café**
et Carbone 14
Proposé par LA SCENE OUVERTE
Salle d'Orléans – Tarif : 6€**Samedi 19 et dimanche 20 février**
de 10h à 17h**Stage : Week-end Orchestre**
Proposé par INFINI D'ARTS
10h à 17h
Salle d'Orléans – Gratuit

SAFTI EST LÀ POUR VOUS

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER, LOUER
ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?

Faites confiance à votre conseillère indépendante
en immobilier près de chez vous !

SAFTI

- ▶ La puissance d'un réseau national
- ▶ Un seul interlocuteur de proximité
- ▶ Un suivi personnalisé régulier
- ▶ Une communication d'envergure

Votre projet immobilier
en toute sérénité !

Contactez votre conseillère :

Karine FERREIRA
06 34 43 26 94
karine.ferreira@safiti.fr

www.safiti.fr

LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Nombre de conseillers en exercice : 27

COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

Deux mille vingt-et-un, le mardi vingt-huit septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Yves THOREAU.

Étaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales :

Monsieur Yves THOREAU, Maire,
Pascal PARRINELLO, Élodie JÉGU, Pierre HOUEBINE, Jacqueline SAUNIER, Jean-François GRAMPEIX, Alain TRADNOUEZ, Adjointe au Maire,
Stéphane SYLVAIN, Nathalie PRYDA, Antony FERRIERA, Nadine BOURRON, Françoise PIGAL, Jean-Claude ANGLU, Philippe BOYADIAN, Annie CHAUVIERE, Guillaume LAVOREL, Nathalie GUESDON, Stéphane DEYSNE, Cécile SABATIER, Philippe SALLE, Georges MARTINS, Conseillers municipaux.

Étaient absents représentés ayant donné pouvoir : Philippe FISCHER à Pierre HOUEBINE, Isabelle HAMEL à Pascal PARRINELLO, Régine LANGLOIS à Jacqueline SAUNIER, Eric Faivre à Jean-François GRAMPEIX, Pascale CÉLUM à Cécile SABATIER.

Était absente excusée : Jeanne ANDREU
Secrétaire de séance : Pascale PARRINELLO

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal en exercice et constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

Monsieur le Maire s'inscrit ensuite à l'approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021. Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la séance du 15 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne ensuite communication des décisions qu'il a prises en application de la délégation accordée par le conseil municipal :

N°18/05/2021 – Convention Spectacle pyrotechnique du 14 juillet ;
N°19/07/2021 – Convention de formation professionnelle IFAC ;
N°20/07/2021 – Contrat d'embauche annuel du climatiseur Mikajouki ;
N°21/08/2021 – Convention avec SESAAD La passerelle dans le cadre du prêt d'un livre personnel appartenant à la Maire de Mandres-les-Roses afin de le transférer au Collège Simone Veil.

Aucune observation n'étant faite sur ces points, les membres du conseil municipal lui en donnent acte.

Il est procédé à l'examen des points figurant à l'ordre du jour :

Hôtel de ville – 4 rue du Général Lacroix – 94120 MANDRES-LES-ROSES

N°30/2021 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Don-Subvention exceptionnelle à l'Association SOLIDARITES CHV-HAITI
Rapporteur : Monsieur le Maire
Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association SOLIDARITES CHV-HAITI d'un montant de 3 000€.
Adoptée à l'unanimité.

N°40/2021 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Don-Subvention exceptionnelle à l'Association MAROLLES EN HARMONIE
Rapporteur : Monsieur le Maire
Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association MAROLLES EN HARMONIE d'un montant de 3 000€.
Adoptée à la majorité des votants :
23 Votes pour : Monsieur le Maire, Monsieur HOUEBINE et son pouvoir, Madame SAUNIER et son pouvoir, Madame PARRINELLO et son pouvoir, Monsieur Jean-François GRAMPEIX et son pouvoir, Monsieur SYLVAIN, Madame Élodie JÉGU et Madame PIGAL.
4 Votes contre : Madame GUESDON, Monsieur MARTINS, Monsieur SALLE, Monsieur DEYSNE.
10 Abstentions : Madame SABATIER et son pouvoir, Monsieur BOYADIAN, Monsieur ANGLU, Monsieur TRADNOUEZ, Madame PRYDA, Monsieur LAVOREL, Monsieur FERRIERA, Madame CHAUVIERE et Madame BOURRON.

N°42/2021 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Avenant n°2 à la convention de groupements de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, ses communes membres et le SMITOUVIM.
Rapporteur : Monsieur Stéphane SYLVAIN
Le Conseil municipal approuve l'avenant n°2 à la convention de groupement de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, ses communes membres et le SMITOUVIM. Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à le signer ainsi que toute pièce afférente.
Adoptée à l'unanimité.

N°43/2021 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Adoption du principe de recours à la concession de service pour la fourniture, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains d'affichage sur le territoire de la commune.
Rapporteur : Madame Pascale PARRINELLO
Le Conseil municipal adopte le principe de recours à une concession de service public pour la fourniture, l'installation, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains d'affichage sur le territoire de la commune.
Adoptée à l'unanimité.

N°44/2021 : RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs.
Rapporteur : Madame Pascale PARRINELLO
Le Conseil municipal accepte de créer et supprimer les postes suivants à compter du 1^{er} octobre 2021.

Suppression	Création	Service
1 poste de rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1 poste de rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Financier
1 poste d'agent de maîtrise principal	1 poste de technicien principal de 2 ^{ème} classe	Techniques
	1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	Enfance
1 poste d'ATSEM principal de 4 ^{ème} classe	2 postes d'ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	Enfance
2 postes d'attaché territorial	12 postes d'attaché principal créés en juillet 2021	
2 postes d'adjoint technique territorial	12 postes d'adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe créés en juillet 2021	

Hôtel de ville – 4 rue du Général Lacroix – 94120 MANDRES-LES-ROSES

Adoptée à l'unanimité

N°44/2021 : RESSOURCES HUMAINES – Modification de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)
Rapporteur : Madame Pascale PARRINELLO
Le Conseil municipal précise les modalités de versement de l'IHTS et accepte d'établir la liste des emplois y ouvrant droit.
Adoptée à l'unanimité.

N°45/2021 : RESSOURCES HUMAINES – Modification de la délibération cadre relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'exercice et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
Rapporteur : Madame Pascale PARRINELLO
Le Conseil municipal décide de modifier, la délibération portant création du RIFSEEP et d'autoriser son versement aux techniciens territoriaux.
Adoptée à l'unanimité.

N°46/2021 : ENFANCE – Demande d'aide à l'investissement auprès de la CAF du Val-de-Marne pour la réfection des sanitaires de l'accueil de loisirs maternel
Rapporteur : Madame Jacqueline SAUNIER
Le Conseil municipal sollicite le concours financier de la Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne, au titre de la demande d'aide à l'investissement pour la réfection des sanitaires de l'accueil de loisirs maternel.
Adoptée à l'unanimité.

N°47/2021 : TECHNIQUE – Transfert au SIGDIF de la compétence en matière d'infrastructures de recharge de véhicules électriques (RIVE)
Rapporteur : Monsieur Pierre HOUEBINE
Le Conseil municipal décide le transfert au SIGDIF de la compétence portant sur l'implémentation d'RIVE en voie publique, y compris notamment, le cas échéant, l'achat de l'énergie nécessaire à l'exploitation de ces infrastructures.
Adoptée à l'unanimité.

N°48/2021 : ASSOCIATIONS-VIE LOCALE – Subventions communales aux associations locales
Rapporteur : Monsieur Jean-François GRAMPEIX
Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention Projet 2021 aux associations locales de la façon suivante :

Projet spécifique	Montant de la subvention
VCR Mandres - Tournoi de vélo - Toulouse 2021	600 €
UNC - intervention anciens combattants école	377 €
AMNA - Spectacle pour enfants juin 2021	450 €
Amis de Mandres - récompenses Maisons Fleuries	250 €
Amis de Mandres - Journées européennes du Patrimoine	250 €
FCMP - Achat livre-linge et Traffic	1 000€

Adoptée à l'unanimité

N°49/2021 : URBANISME – L'obligation de dépôt d'une demande d'autorisation pour la division des propriétés bâties.
Rapporteur : Monsieur Alain TRADNOUEZ
Le Conseil municipal décide d'approuver, l'obligation de demande d'une autorisation pour la division des propriétés bâties.
Adoptée à l'unanimité.

N°50/2021 : FINANCES – Tarifs des concerts, spectacles et événements municipaux.
Rapporteur : Madame Pascale PARRINELLO

Hôtel de ville – 4 rue du Général Lacroix – 94120 MANDRES-LES-ROSES

Le Conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants pour les concerts, spectacles et événements municipaux qui seraient payants :

- 15 € l'entrée à partir de 16 ans tarif extérieur
- 10 € l'entrée à partir de 10 ans, tarif Mandrosiens
- Gratuité pour les enfants de moins de 10 ans

Adoptée à l'unanimité

N°51/2021 : FINANCES – Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.
Rapporteur : Monsieur Stéphane SYLVAIN
Le Conseil municipal décide de limiter l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à 40% de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.
Adoptée à l'unanimité.

N°52/2021 : FINANCES – Demande de subvention à la Métropole du Grand Paris dans le cadre de Fonds d'investissement métropolitain (FIM) pour le projet d'aménagement d'une voie de circulation douce permettant d'accéder au Collège Simone Veil à partir de la rue du 8 mai 1945.
Rapporteur : Monsieur Stéphane SYLVAIN
Le Conseil municipal décide d'autoriser, Monsieur le Maire à solliciter cette subvention auprès du FIM et à signer tous les documents afférents à cette affaire.
Adoptée à l'unanimité.

N°53/2021 : FINANCES – Décision modificative n°2.
Rapporteur : Monsieur Stéphane SYLVAIN
Le Conseil municipal approuve, les mouvements constituant la décision modificative n° 2 du budget de la commune pour l'exercice 2021.
Adoptée à l'unanimité.

N°54/2021 : FINANCES – Tarifs des salles municipales 2022.
Rapporteur : Monsieur Stéphane SYLVAIN
Le Conseil municipal approuve, les tarifs de location des salles municipales pour l'année 2022.
Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le 28 septembre 2021 à 22h30

Mandres-les-Roses, le 04 octobre 2021

Le Maire
Yves THOREAU

Hôtel de ville – 4 rue du Général Lacroix – 94120 MANDRES-LES-ROSES

ÉTAT CIVIL

Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

MAI 2021

VECCHIONE Raphaël

JUIN 2021

LEMARCIS Liam
ILACOUQUE Elia

AOÛT 2021

DUFUS HOUDEBINE Léo

SEPTEMBRE 2021

DEMBÉLÉ Fatoumata
HURTAUX Lola
NOTARNICOLA Zoé
DAGO Larry
DAGO Lawrence
PROVINI Lino
GRIFFOULIÈRES Mathieu

Chers parents,

n'oubliez pas de nous retourner dûment
complété le courrier d'autorisation de parution
pour la naissance de votre enfant.

OCTOBRE 2021

BURETTE GUILLET Gabrielle
SABATIER JUBERT Lazare
DELRUE Mattéo
CANNET Marin

Mariages

JUIN 2021

DIAS Michel et LUIS RAMALHO Dolorès
JASHARI Drejtim et KOÇI Elsa

Hôtel de Ville
Ferme de Monsieur, 4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses
Tel : 01 45 98 88 34
www.ville-mandres-les-roses.fr

Décès

MAI 2021

CHEVALIER Marcel
KARAYAN Simone

JUIN 2021

DELAS Marie veuve DRONNE
PEREZ DE LA SANTISIMA TRINIDAD
Angustias

JUILLET 2021

AUGUIE Nadine épouse JONGLEZ
BERTRAND Jérémie
CIUFFINI Lucien
COURBE Renée
JUPIN Henri
SAMELOR Marie veuve DAC

AOÛT 2021

BERRABAH Mohammed
LESON Philippe
TOPPO Alfréda veuve ROUSSO

SEPTEMBRE 2021

FRANÇOISE Michel
HENNON Hélène veuve LEJEUNE
LHOMME Christiane veuve ETARD
ROUVIERE Alain
VIOLET Alfred

HOMMAGE À SIMONE KARAYAN

Simone KARAYAN est décédée le 21 mai 2021.

Elle avait siégé au Conseil Municipal de notre Commune de 1983 à 1989. Pendant son mandat, elle a participé à la création de notre bibliothèque municipale et par la suite elle contribuera bénévolement à son fonctionnement pendant de nombreuses années. Elle a également fait partie du conseil d'administration du CCAS, et s'est particulièrement investie aux côtés du Maire Alain TRAONOUÉZ et du Docteur Charles MERIAUX pour mettre en place l'accueil de la petite enfance avec la création de la crèche rue Paul Doumer.

Simone s'est également beaucoup impliquée dans la vie paroissiale et l'association « Foi et Lumière » ouverte aux handicapés du CAT de ROSEBRIE, ainsi que dans l'association « Les Amis de Mandres ».

NOËL à MANDRES-LES-ROSES



*Samedi 11 décembre
de 10h et 12h*



*Défilé des **Pères Noël
motards...***



*Distribution de
bonbons pour les enfants sages
et les adultes gourmands !!!*

*Samedi 18 décembre
de 10h à 19h*

***Marché de Noël
et
Spectacles de rue***



Ferme de Monsieur



*Dimanche 19 décembre
de 10h à 18h*



*Le gymnase Vibert se
transforme en parc de
jeux pour le **bonheur
des enfants...***

